

[aefinfo.fr](https://www.aefinfo.fr)

Le dédoublement en éducation prioritaire semble sans effet à long terme sur les performances des élèves (Depp)

Elise Le Berre

6-8 minutes

"Les bénéfices de court terme observés en fin de CP jusqu'en fin de CE1 n'apparaissent plus à l'entrée de 6e", relève la Depp dans une note sur la politique de réduction de la taille des classes en éducation prioritaire, parue le 3 février 2026. Selon un projet de thèse qu'elle soutient, la comparaison des scores des élèves de REP+ à ceux de REP (qui n'avaient pas connu le dédoublement) ne relève "aucune différence significative à l'entrée en 6e, en français comme en maths". Cette étude pourra cependant être approfondie en examinant l'extension de la mesure aux classes de grande section.



La Depp fait une synthèse de ses travaux menés sur les effets de la réduction de la taille des classes en éducation prioritaire. Shutterstock - cfg1978

"L'impact positif de la réduction de la taille des classes en REP+ sur les progrès des élèves est surtout visible en CP, et subsiste en CE1 sans effet supplémentaire", rappelle la Depp dans une [note](#) de synthèse (1) publiée le 3 février 2026. Alors que la politique de dédoublement des classes de grande section, CP et CE1 en zones REP et REP+, mesure phare du quinquennat d'Emmanuel Macron, est interrogée par des rapports parlementaires ([lire sur AEF info](#)) ou la Cour des comptes ([lire sur AEF info](#)), en raison de ses effets court-termistes, le service statistique du ministère de l'Éducation revient sur ses études menées pour évaluer cette mesure.

"Déterminer si les effets positifs à court terme se maintiennent à l'entrée au collège"

La Depp s'attelle plus particulièrement à étudier les effets des dédoublements sur le long terme, et

soutient pour cela un travail de thèse dans le cadre d'un financement COFRA. L'objectif : "déterminer si les impacts positifs observés à court terme en début de cycle, notamment en français et en mathématiques, se maintiennent et s'observent à l'entrée au collège des élèves".

Plus précisément, l'analyse porte sur la première cohorte d'élèves bénéficiaires de la politique de réduction de la taille des classes en REP+, scolarisés en CP en 2017-2018 et en CE1 en 2018-2019. La méthode compare l'évolution des scores des élèves de 6e issus des écoles REP+ à celle des élèves de 6e provenant des écoles REP entre :

- 2017 et 2021 (période au cours de laquelle aucun élève de 6e n'a été bénéficiaire en CP-CE1 de la réduction de la taille de classe),
- puis à partir de 2022 (lorsque les premiers élèves ayant bénéficié de la réduction de la taille de classe en CP et CE1 en REP+ entrent en 6e).

Pour mémoire, ce n'est qu'en 2023 que la première génération d'élèves de REP ayant bénéficié du dispositif entre en 6e.

Des bénéficiaires qui "n'apparaissent plus à l'entrée de 6e"

Pour quels résultats ? Les analyses indiquent que les bénéfices de court terme observés en fin de CP jusqu'en fin de CE1 "n'apparaissent plus à l'entrée de 6e", observe la Depp. Ainsi, en comparant les scores des élèves issus des écoles REP+ à ceux des élèves issus des écoles REP qui n'avaient pas connu le dédoublement, "aucune différence statistiquement significative ne s'observe à l'entrée en 6e, en français comme en mathématiques". Toutefois, une analyse restreinte aux DROM révèle "un effet positif et statistiquement significatif sur les scores en français des élèves de REP+".

Autre observation : la politique de réduction de la taille des classes sur un score socio-cognitif des élèves "n'a pas non plus révélé d'effet statistiquement significatif".

Des résultats pour lesquels la Depp avance plusieurs explications : l'évaluation ne repose que sur la première cohorte d'élèves, "alors que la littérature souligne l'importance d'examiner plusieurs cohortes" ; l'analyse "se limite à la réduction des effectifs en CP et CE1, tandis que la réforme a depuis été étendue à la grande section" ; le contexte propre à l'éducation prioritaire "peut freiner la consolidation des effets" ; ou encore l'impact du Covid-19, "qui a particulièrement touché les élèves socialement défavorisés, ont pu atténuer ou neutraliser les bénéfices potentiels de la politique à plus long terme".

Dès lors, cette étude pourra être "approfondie", estime la Depp, notamment en examinant l'impact à long terme de la politique pour les élèves bénéficiaires en REP (à partir de 2018-2019 pour la classe de CP et de 2019-2020 pour la classe de CE1). Pour cela, "il sera nécessaire de restreindre l'échantillon du groupe des écoles n'appartenant pas à l'éducation prioritaire aux écoles présentant des caractéristiques comparables à celles situées en REP (notamment, les écoles dites 'orphelines'), puis à réexaminer l'existence de tendances parallèles".

Amélioration des conditions d'exercice, pratiques pédagogiques...

D'autres travaux sont encore à venir : notamment sur l'extension de la mesure de réduction de la taille de classe aux classes de grande section de maternelle en éducation prioritaire depuis 2020, ce qui permet "d'étudier l'effet d'une réduction de la taille de classe mise en place plus tôt dans la scolarité des élèves".

Mais aussi pour évaluer les effets de cette politique sur la mobilité des enseignants. Si les enquêtes de la Depp ont mis en avant une "amélioration des conditions d'exercice des enseignants affectés aux classes réduites", l'enjeu de cette nouvelle étude sera "d'examiner si l'un des leviers d'efficacité de la politique repose sur les profils des enseignants prenant en charge les élèves de l'éducation prioritaire".

Autre travail soutenu par la Depp : un projet de recherche visant à "investiguer plus finement le lien entre les pratiques pédagogiques des enseignants et les performances des élèves dans le contexte de la réduction de la taille de classe en éducation prioritaire". Porté par des chercheurs en sciences de l'éducation de l'université Grenoble Alpes (Pascal Bressoux et Laurent Lima), le projet de recherche vise notamment à "tester l'hypothèse selon laquelle l'effet de la réduction de la taille de la classe sur les performances transite par des modifications de qualités et de type d'interactions ainsi que par l'engagement des élèves dans les tâches scolaires".